

Introduction à l'interopérabilité, à ses acteurs et au Cadre d'Interopérabilité (CI-SIS)

De quoi parle-t-on lorsque que l'on parle d' « **interopérabilité** » et de « **Cadre d'interopérabilité** » ?

L'interopérabilité est le **garant de l'échange et du partage d'informations** entre plusieurs systèmes.

Le Cadre d'Interopérabilité des Systèmes d'Information de Santé (CI-SIS) fixe les règles d'une **informatique de santé communicante** dans le secteur de la santé, du médico-social et du social.

Le CI-SIS couvre :

- **l'interopérabilité technique** (transport des flux et sur les services garantissant l'échange et le partage des données de santé dans le respect des exigences de sécurité et de confidentialité des données personnelles de santé).
- **l'interopérabilité sémantique des contenus métiers** (traitement des données de santé et leur compréhension par les systèmes d'information en s'appuyant sur un langage commun).

Quelles sont les ressources mises à disposition pour vous aider à monter en compétences sur le sujet ?

- CI-SIS - Espace de publication : <https://esante.gouv.fr/offres-services/ci-sis/espace-publication>
- CI-SIS - Catalogue des Guides d'implementation FHIR" : <https://interop.esante.gouv.fr/ig/fhir/>
- Converge - Evaluation de la maturité d'une solution numérique : <https://convergence.esante.gouv.fr/>
- Gazelle - Espace de tests d'interopérabilité – ANS / Interop'Santé : <https://interop.esante.gouv.fr/>
- SMT - Accès aux terminologies et concepts standards à usage français : <https://smt.esante.gouv.fr/>
- Concertations - collaboration sur l'évolution de volets du CI-SIS : <https://participez.esante.gouv.fr/>



Les bonnes pratiques

- Utiliser les **spécifications nationales** (ci-sis, Interop'Santé) ou internationales (HL7, IHE) se basant sur des standards pour répondre à un cas d'usage précis
- Partager vos **besoins et retours** sur les spécifications avec l'ANS, sur GitHub, sur la plateforme participez ou par e-mail (ci-sis@esante.gouv.fr)
- Utiliser **l'espace de test Gazelle** pour valider vos développements
- Participer à des **Projectathons** organisés annuellement par l'ANS

Les points de vigilance

- S'assurer de la bonne connaissance de vos équipes sur le **besoin d'interopérabilité** de votre solution
- Utiliser dans la mesure du possible les **profils publics partagés et publiés** dans la communauté pour éviter les modèles de données spécifiques
- Être attentif aux différents travaux sur les **standards et terminologies** utilisées au niveau français et international